Sain Agallon
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Août 2012

N U M E R O



Réaménagement de la place de l'ancienne mairie





ommaire

03. Le mot du maire

04. Commission urbanisme et voirie

07. Services techniques

08. La vie des écoles

10. Affaires scolaires

11. Commission patrimoine

15. Bibliotheque

16. Intercommunalité

17. Environnement

18. Associations

23. Vie de la commune

24. Infos mairies

NUMÉROS utiles

■ Pharmacien

Sébastien Chéret, Tél.: 02 96 44 98 78 Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir. Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

■ Infirmières

Marie-Louise Le Guyader, Tél.: 02 96 44 95 54 Claudine Guéguen, Tél.: 02 96 44 98 56

■ Médecin

Dr. Denis Savidan, Tél.: 02 96 44 70 45

Dépot légal : Août 2012

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication

de Saint-Agathon.

Responsable : Alain Castrec

Membres : Sylvie Le Gallic, Laurence Le Breton, Noëlla Bertrand, Anne Marie Pasquiet, Pierrick Heurtault, Sylvia

Guelou.

Photos : Mairie Mise en page et Impression : @roudenngrafik GUINGAMP 02 96 119 700

OUVERTURE de la mairie au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h<u>30</u> vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Tél. : 02 96 44 95 91

Fax : 02 <u>96 44 98 68</u>

E-mail: mairiesaintagathon@wanadoo.fr Site: www.ville-saintagathon.fr

BIBLIOTHÈQUE municipale

Tél: 02 96 44 72 53

Horaires d'ouverture : Mardi : 15h30 - 19h Mercredi : 15h - 19h Vendredi : 15h30 - 19h Samedi : 9h - 12h

14h - 17h

LA POSTE communale

Agence postale Ouverture Du lundi au samedi de 9h à 12h.

PERMANENCE des élus

- Lundi au vendredi de 10h à 12h Elisabeth Puillandre, 1^{er} Adjointe Finances, personnel, vie publique. Sur rendez-vous.
- 2^e Adjoint, Responsable urbanisme, voirie, travaux. Jeudi de 13h30 à 15h30
- imé Robin, conseiller délégué Environnement et agriculture, cadre de vie.
- 3^e Adjointe Responsable des sports, loisirs, associations et culture. Sur rendez-vous
- c, conseiller délégué Communication, culture.
- 4^e Adjoint Responsable des bâtiments communaux, des espaces verts et du cadre de vie. Vendredi de 13h30 à 15h
- 5^e Adjointe Responsable des affaires sociales. Mercredi matin
- squiet, conseillère déléguée Affaires scolaires. Sur rendez-vous.



Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé et dans le respect de l'environnement



Les gros dossiers La salle culturelle et le réaménagement de l'ancienne mairie vont démarrer en 2013

2012 sera l'année du changement. Aujourd'hui, nous avons un président et une majorité de gauche qui nous donnent espoir pour que soit menée une politique au service de l'intérêt général. La tâche ne sera pas facile au vu des vagues de licenciements qui secouent les grandes entreprises industrielles sur notre territoire. La filière agro alimentaire est aussi frappée par ces pertes d'emplois, notamment avec l'entreprise DOUX et, comme exemple local, la société STALAVEN. En effet, malgré un outil récent, l'entreprise a souhaité relocaliser la production sur Yffiniac. Même si on ne déplore pas de licenciement, il n'en demeure pas moins que les conséquences humaines pour les 36 familles ne sont pas neutres.

INTERCOMMUNALITÉ

Au terme de deux ans de négociations, nous avons signé la convention de répartition du futur Foncier Bâti Industriel et Commercial sur le territoire de Guingamp communauté avec effet au 1er janvier 2011. Cette convention n'étant pas rétroactive, nous concerverons donc le produit de ces impôts perçus avant son entrée en vigueur.

Dans un esprit de solidarité, nous avons estimé logique que, sur les zones communautaire et donc financées par Guingamp communauté. Cette dernière perçoit une grande partie des recettes de FBIC. Et dans ce même esprit de solidarité nous acceptions une redistribution plus équitable entre les communes membres, sachant toutefois que les communes d'accueil conserveront 10 % de cette taxe.

La loi du 16 décembre 2010, portant réforme des collectivités territoriales, tent à mener une réflexion visant à élaborer le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Côtes d'Armor. Après avoir refusé les propositions de fusion intercommunale de M. Le Préfet, les élus du territoire de Guingamp Communauté ont souhaité mener une réflexion quant à la création

d'une communauté d'agglomération (50 000 habitants). Cette structure nécessite une ville centre de 15 000 habitants, d'où l'étude de « commune nouvelle » portée par Guingamp Communauté. Cette idée est loin de faire l'unanimité parmi les élus de l'EPCI. Mais la réflexion va cependant se poursuivre au sein de commissions thématiques qui devront restituer leur travail au comité de pilotage qui devra se prononcer fin 2013.

DOSSIERS COMMUNAUX

Aujourd'hui, nous menons parallèlement les dossiers de la salle culturelle et du réaménagement de la place de l'ancienne mairie (l'ancienne école et la salle des fêtes). Ces deux projets sont indissociables du fait de leur complémentarité. La salle des fêtes sera dédiée aux spectacles et autres animations (repas, lotos bals, théâtre, musique, etc...) tandis que le réaménagement de l'ancienne mairie va participer à la structuration du centre bourg pour accueillir les différentes activités associatives communales.

Concernant la salle culturelle, le projet est finalisé et le permis est en cours d'instruction. La consultation auprès des entreprises est finie,

l'analyse des offres est en cours. Concernant le site de l'ancienne mairie, l'adjoint au patrimoine présente le projet en pages centrales.

D'autres projets conséquents sont portés par les diverses commissions notamment la révision du PLU, l'aménagement des rues du stade et de Toullan, la liaison douce, le lotissement de La Source. De plus, des aménagements sont régulièrement faits afin d'améliorer le cadre de vie dans les écoles, la cantine, l'accueil periscolaire et la bibliothèque. Les services techniques ont eux aussi bénéficié de nouveaux matériels. Des autolaveuses ont été également achetées pour l'entretien des locaux. investissements permettent d'améliorer les conditions de travail des personnels.

Je ne saurais terminer sans remercier les présidents des associations et leurs équipes de bénévoles qui oeuvrent tout au long de l'année, au service des enfants et de la population de notre commune.

Bonnes vacances à tous. ■

→ Votre Maire, Lucien MERCIER

Révision du PLU

Les travaux de révision du PLU se poursuivent et la commission urbanisme s'est réunie trois fois pour examiner le projet de règlement et le futur plan de zonage établi par le bureau d'étude.

a commune a engagé la révision du PLU avant la promulgation de la loi Grenelle 2. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer a attiré l'attention de la mairie sur le fait que, si elle n'intégrait pas les dispositions de cette loi dans son nouveau document, elle serait amenée à procéder à une nouvelle révision du PLU au plus tard le 01/01/2016, loi, qui devrait prolonger les délais de date d'approbation du document. Le conseil municipal a donc suivi

l'avis de la commission urbanisme et a décidé de se donner le temps nécessaire pour se conformer à cette révision de 8 à 12 mois.

Les zones humides

Le SMEGA réalise, depuis le 29 Mai de cette année, l'inventaire des zones humides sur l'ensemble du territoire. Ce document, une fois établi sera mis à la disposition du public pendant un mois afin de recueillir toutes les remarques ou observations éventuelles. Les secteurs contestés feront l'objet d'une visite contradictoire pour être modifiés si nécessaire. Ce document, une fois mis au point, sera ensuite approuvé par le conseil municipal et servira de support au zonage pour exclure ces zones des zones constructibles.



Les gens du voyage

En parallèle, Guingamp communauté mène, de son côté, une réflexion pour uniformiser un règlement et un zonage commun à l'ensemble du territoire communautaire pour l'accueil des gens du voyage. Cette étude consiste à régulariser la situation des gens du voyage, propriétaires depuis plusieurs années, des parcelles qu'elles occupent.



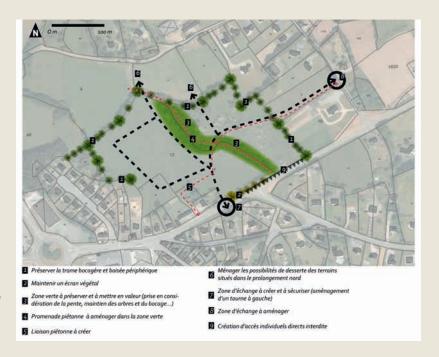


Ouverture à l'urbanisation de la zone AUsm de Kerauter

L'enquête publique relative à l'ouverture de la zone AUsm de kerauter se déroulera prochainement.

Dans ce secteur, les opérations d'aménagements ou de construction devront respecter une densité moyenne de 10 logements par hectare et une proportion de 22% de logements sociaux tels que fixés par le PLH.

Cette opération, portée par un promoteur privé, devra être compatible avec l'aménagement de la zone tel qu'il est défini par les orientations d'aménagement.



Lotissement de la source

e Conseil Municipal a approuvé le projet de composition du lotissement de la source tel qu'il a été établi par le bureau d'études D2l.

Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et de respect des objectifs du PLH, prévoit 25 parcelles d'une surface moyenne de 610 m² et une parcelle de 2250m² pour accueillir 6 à 8 logements aidés.

Le permis d'aménager devrait être déposé en mairie dans le courant du mois de juillet et les travaux vont démarrer avant la fin de l'année.

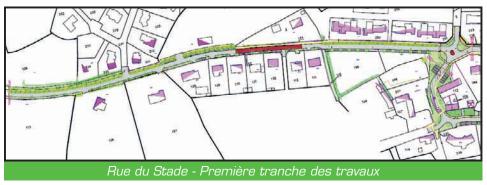


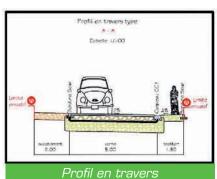
Rue du stade

'avant projet de l'étude d'aménagement des rues du Stade et de Toullan est terminé et est estimée à plus de 530 000 € HT pour les travaux de voirie, les réseaux souterrains, les espaces verts, le mobilier urbain et la signalétique.

Les travaux seront décomposés en 3 tranches. Cette année serait entrepris l'effacement des réseaux aériens sur

la partie située entre le lotissement des camélias et le lotissement des cerisiers et ma part de la commune est estimée à 67 200 € HT par le Syndicat Départemental d'Electricité. ■



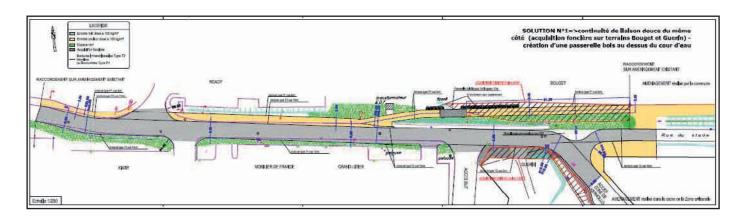


Liaison douce



ans le cadre de l'aménagement de la rue du Stade, pour desservir la nouvelle zone d'activités de Kerhollo, Guingamp Communauté assurera la poursuite de la liaison douce jusqu'au carrefour giratoire en face du garage Peugeot.

Parmi les solutions présentées, la commune a retenu celle qui consistait à réaliser une passerelle au dessus du ru Potin pour conserver le caractère bucolique de la liaison douce. L'éclairage de la liaison douce, réalisé à partir d'ampoules à LED, a été estimé à 37 500.00 € par le Syndicat Département d'Electricité.



Programme de voirie

ette année la commission "voirie" a retenu : La VC n°8 à Guern ar Punzo, la VC n°22 à Bel Orme, la VC n°58 de Traou An Dour, la VC n° 72 de Rozen Bouard, la VC n° 37 de Belle Chasse, la VC n°20 de Bellevue et enfin la réalisation d'un bicouche sur le chemin de Toullan (qui relie la rue de Toullan à la rue du Stade). C'est l'entreprise HELARY de PLOUMAGOAR qui a été retenue par la commune pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 66 253,38 € TTC ■





ric GUERLESQUIN, (en pull rouge sur la photo), a été accueilli par ses collègues et les élus. Il travaillait auparavant pour la commune de Bourbriac. Éric a pris ses

fonctions depuis le 1^{er} avril. Il est âgé de 39 ans et est originaire de Saint-Brieuc.

Il sera plus particulièrement chargé des bâtiments. Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint Agathon, et sommes sûr qu'il saura s'y épanouir auprès de ses nouveaux collègues. ■

Les nouveaux équipements

L'équipement des services techniques est à la fois renouvelé et complété durant cette année 2012. Des acquisitions importantes ont été réalisées, entre autres :





Un nouveau tracteur

Un nouveau tracteur d'une valeur de 41.000 € (36.000 € avec la reprise) a été livré par les établissements Scolan de Moustéru . Il permettra d'effectuer de nombreux travaux sur la commune, notamment l'entretien des espaces verts et des terrains de football car ses pneus sont conçus spécialement à cette usage .



Les projets

Une nouvelle année solaire touche à sa fin mais les projets sont encore loin d'être terminés.

oute l'école a également participé au prix des Incorruptibles qui s'est terminé par un vote officiel à la bibliothèque de Saint-Agathon.

Les projections de films au cinéma sont finies pour cette année mais les enseignantes continuent les sorties avec leurs élèves (kayak pour les CM1, aviron pour les CM2, caserne des pompiers pour les CP, village gaulois pour les CE2, visite d'un château pour les CE1...).

La fin de l'année annonce aussi, malheureusement, le départ de quelques enseignantes vers de nouvelles écoles (Mme Legeay, Mme Van Rooij et Mme Plessix), mais c'est avec plaisir que nous accueillerons les nouvelles venues (Mme Landais et Mme Ballouard). Toute l'équipe enseignante remercie l'association des parents d'élèves et la municipalité pour la participation financière accordée lors des sorties scolaires. ■

→ Mme Bosser



CONCOURS D'ILLUSTRATIONS

LES ÉLÈVES SE SONT RENDUS À DINAN AFIN DE RÉCUPÉRER LEUR PRIX

Les enfants de la classe de TPS-PS et leur maîtresse ont eu la joie de finir troisième à un concours d'illustrations organisé par la librairie Le Grenier de Dinan, sur le thème des albums de l'auteur pour enfants Audrey POUSSIER. Isabelle DELEMER a largement contribué à la bonne réalisation de ce projet. Merci à elle.





Ballades du peuple touareg

Dans le cadre du Festival Objectif 373 d'itinéraire bis, les élèves de deux classes de l'école primaire ont pu écouter des ballades touaregs interprétées par Koudede à la guitare, et Pierre Yves Prothais aux percussions.

Un après midi riche, à la découverte du peuple touareg au travers de sa musique mais aussi d'un échange avec Koudede, qui a suscité de nombreuses questions de la part des enfants.



La sortie à la ferme de Pont Melvez des PS-MS



A peine arrivés, les enfants ont joué aux apprentis fermiers! Allez au travail!

Puis, nous avons rendu visite aux moutons, aux chèvres, aux poules, aux chevaux, aux dindons. Nous avons même vu la maison du renard mais le terrier était vide! Dommage!

Lors du goûter du matin, nous avons dégusté le lait de vache frais et nous sommes même repartis avec notre motte de beurre réalisée devant nous par Philippe, le maître des lieux ! A l'école, nous avons dégusté le beurre sur des tartines de pain. On s'en lèche les babines... n'est-ce pas les enfants !!

Les enfants sont rentrés, fatigués de leur journée de labeur à la ferme, mais, ravis d'avoir passé un si bon moment à la campagne!



Animation sur le jardin

La classe de moyenne et grande section a pu participer à une animation sur le jardin grâce à la générosité du magasin Gamm-vert de Guingamp.







es enfants ont été accueilli chaleureusement avec un goûter et ont participé à 4 ateliers différents : chasse aux outils, chasse aux plantes, rempotage d'une plante pour la fête des mères et d'un petit plant de tomate. Ils ont eu la chance de repartir avec des surprises et des idées de jardinage plein la tête.

Accueil périscolaire

Cela fait maintenant huit mois que l'accueil périscolaire est ouvert pour la plus grande joie des enfants et du personnel.

e temps passé à l'accueil est rythmé par les activités qui sont proposées selon le calendrier des fêtes.

Pour accueillir le nouvel an chinois, les enfants ont confectionné deux dragons multicolores qui trônent désormais dans le jardin d'hiver.

Une nouvelle venue a fait son apparition. « TETE EN L'AIR » a été fabriquée avec un groupe d'enfant. Nous avons voulu à travers cet atelier favoriser la réflexion, l'imaginaire des enfants. Le prénom qui est tout à fait original a été inventé et voté à l'unanimité.

Pour clôturer la fin de l'année scolaire, un gouter a été pris à l'extérieur, suivi d'une chasse au trésor. Cela s'est déroulé la dernière semaine de juin.









Le Carnaval



Réaménagement de la Place de l'ancienne mairie

Les premières réunions de travail ont débuté en mai 2011. Les associations ont alors été conviées afin d'exposer leurs besoins. Cette analyse des besoins, réalisée par le cabinet PREPROGRAM, nous a permis de définir les grands traits du projet de réaménagement de cette place.

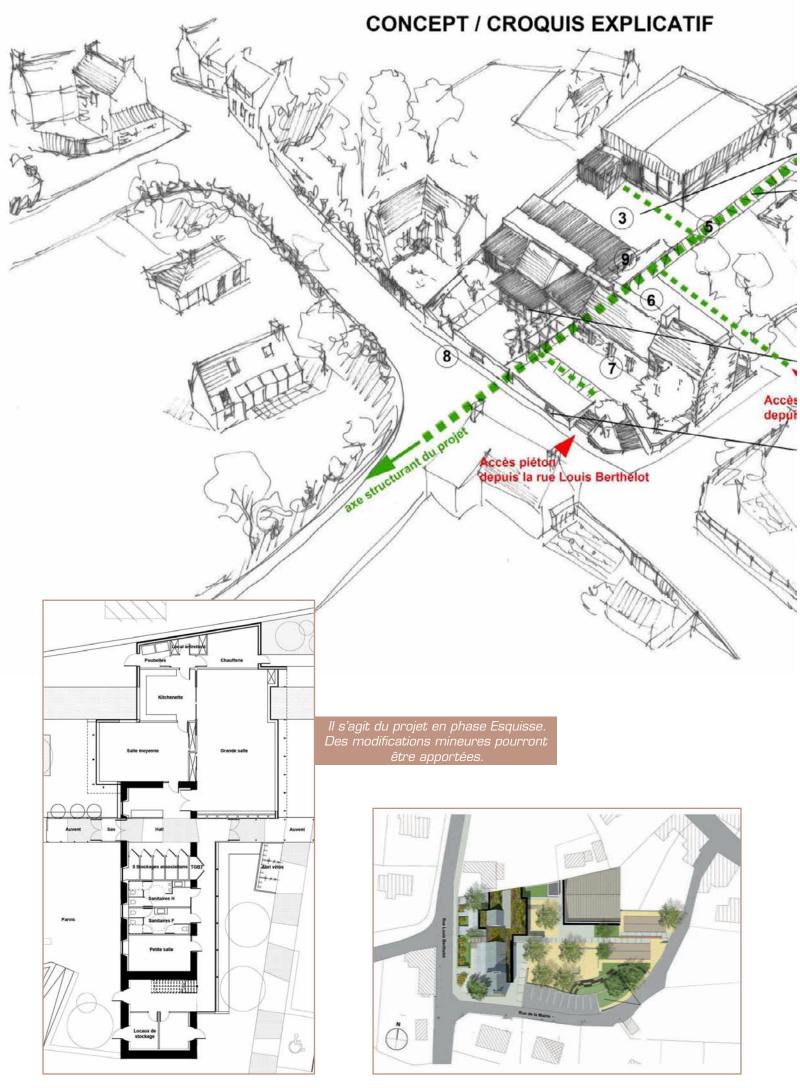


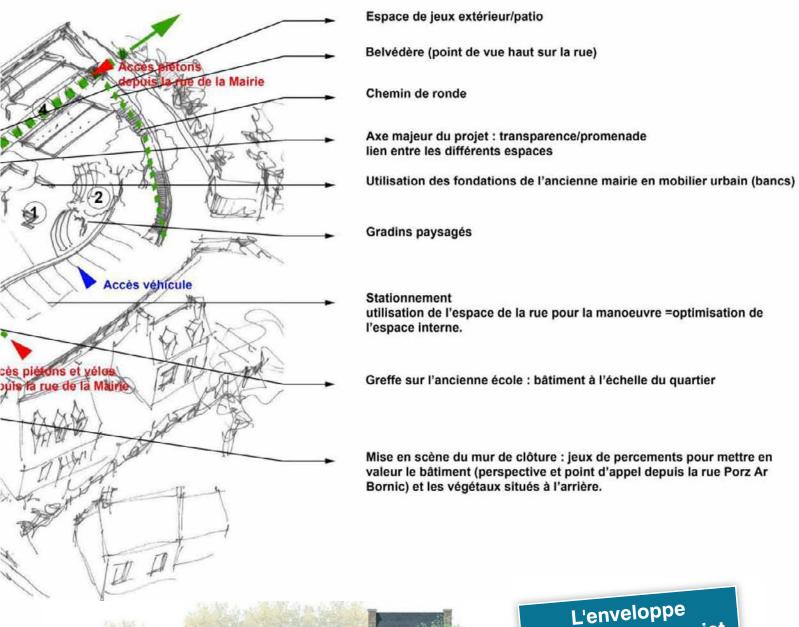
cabinets d'architectes ont été retenus:
BONOT (Saint Brieuc), HARGOS
(Saint Brieuc) et GEFFROY (Cavan).
La commission Patrimoine, assistée d'un architecte conseil du CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement), a retenu le projet de ce dernier. Cette proposition a été validée par le Conseil municipal du 11 juillet dernier.

- Ce réaménagement a plusieurs objectifs : Réhabiliter l'ancienne école des garçons pour conserver le patrimoine de la commune.
- Disposer d'un espace de réunion destiné à l'activité des associations de la commune. Cette Maison des Associations sera composée de 3 salles de réunion (de capacité comprise entre 20 et 80 personnes) et d'espaces de
- stockage destinés aux associations.
- Créer un espace extérieur convivial, véritable place centrale de la commune.

Le projet conserve la grande majorité de l'ancienne école et une extension, construite en bio-briques, offrira deux salles et un espace kitchenette. Des auvents métalliques, avec pergola végétalisée, protégeront les façades ouest et est du bâtiment











consacrée au projet de réaménagement de la place de l'ancienne mairie s'élève à 932 000 € H.T. (hors frais d'études et honoraires).

mais nous sommes persuadés qu'il se justifie et qu'il apportera un plus indéniable à la vie de Saint Agathon.



Extension de la bibliotheque

Les travaux de l'extension de la bibliothèque sont terminés.

D'une surface de 70 m², ce nouvel espace est plus dédié aux enfants.

Cet agrandissement s'est accompagné d'une « rénovation » de l'espace existant (peintures et faux plafond). Du mobilier supplémentaire et de nouveaux services compléteront cette rénovation... L'inauguration de cette nouvelle partie aura lieu en septembre 2012.



Le CCAS

Le CCAS s'est renouvelé depuis ces six derniers mois.

uite à un départ en retraite et deux démissions pour raisons personnelles, trois nouvelles arrivantes font désormais partie du conseil d'administration : Mme Claudy Colombard, représentante des personnes en difficulté et en insertion, Mme Agnès Le Druillennec, représentante des personnes en situation de handicap, et Mme Denise Plestan représentante des personnes retraitées (Club du Bon Temps). Merci à elles d'avoir bien voulu rejoindre ce groupe ainsi que pour leur engagement respectif.

Les mois prochains, le CCAS va s'engager dans une mission d'information sur les différentes associations qu'il subventionne. Par exemple les PEP (Pupilles de l'enseignement public) association présentée par Martine Le Gallou lors de la réunion du 14 juin, ou bien ALMA22 (permanence téléphonique et aide aux personnes âgées en situation de maltraitance) lors de la réunion du mois de septembre. Une information sur JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) avec présentation

d'un film aura lieu pour toute la population probablement au mois de novembre.

De même une présentation de la Maison des Familles à St Brieuc sera organisée aussi.

Le CCAS poursuit dans le même temps sa mission d'aide aux plus démunis, ou bien, aux personnes momentanément en difficulté en permettant la délivrance de colis alimentaires par le Centre d'Aide Alimentaire basé à Guingamp.

Il est rappelé aussi la nécessité de se manifester en mairie (téléphone 02 96 44 95 91) pour les personnes les plus isolées susceptibles d'être fragilisées en cas de canicule.

Une nuit bien tranquille

Durant ses nuits d'insomnies Francis Delemer écrit pour le plaisir.

n juin, il a présenté son premier ouvrage à la bibliothèque municipale «une nuit bien tranquille».

En s'inspirant de l'alphabet, ce livre fait parler 26 écrivains Français, à découvrir ou redécouvrir, et relate l'actualité du moment.

Disponible à la bibliothèque.



Exposition sur les

batraciens

ans le cadre de l'opération nettoyage du Frout, une exposition sur les batraciens était à découvrir en juin à la bibliothèque. Les élèves des classes élémentaires ont pu participer à un petit concours organisé par « eaux et rivière »







Des nouvelles de L'intercommunalité

Zone de Kerhollo

Les travaux de la nouvelle ressourcerie devraient commencer début 2013.



Le Mot de la Minorité municipale

Convention sur les recettes fiscales du - Foncier Bâti Industriel (F.B.I.)

Mise en place d'un système de répartition de cet impôt au sein du territoire communautaire.

Le principe : les communes conservent les recettes du FBI des entreprises installées sur la commune d'accueil jusqu'à fin 2010.

La convention concerne le développement des entreprises et les nouvelles installations à partir de 2011 avec une répartition de cet impôt entre la commune d'accueil, Guingamp Communauté et entre les autres communes.

La commune d'accueil ne percevra que 10 % de ce F.B.I. Avec la mise en place de ce système de répartition pour les nouvelles recettes de cet impôt, Saint-Agathon sera la commune la plus pénalisée.

Oui sur le principe d'une meilleure répartition solidaire, mais la convention présentée au conseil municipal du 30 mai pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses :

- des erreurs de rédaction de la convention (erreurs de référencement à certains articles)
- des imprécisions notoires, (exemple : la clause de révision de cette convention).

Une convention, « cela doit vivre et pouvoir être renégociée dans le temps » et bien, rien n'oblige dans le texte à revoir cette convention en cas de demande justifiée d'une commune.

Nous avons soulevé plusieurs remarques sur cette convention qui ont semé le doute chez certains élus, en conséquence nous n'avons pas approuvé le texte en l'état, dont découle une partie des futures recettes communales.

Tarifs de l'accueil périscolaire

Nous avons demandé au conseil municipal de revoir les tarifs de l'accueil périscolaire qui ont augmenté de 50 % en une année. En effet à la première heure de garderie, s'ajoutait le coût du gouter. Malgré la mise en place de tarifs dégressifs, la majorité des familles concernées

ont observé une forte de hausse des frais de garderie

Au conseil municipal du 30 mai nous avons validé la suppression des frais de goûter à partir de la rentrée prochaine. Cette suppression atténue de façon significative cette hausse.

Communication

Depuis l'été 2011, les élus de la minorité ne reçoivent plus le compte-rendu du bureau municipal (réunion hebdomadaire du maire et des adjoints). Nous avons déjà fait la remarque en conseil municipal, nous supposons, Monsieur le Maire, qu'il s'agit d'un simple oubli depuis un an ...

Nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales à toutes et à tous.

→ Joël Morice, Stéphane Fourchon, Pierrick Heurtault

Journées de nettoyage du Frout

Le 12 mai, une quinzaine de bénévoles se sont donnés rendez-vous à Traou An Dour afin de commencer la première journée de nettoyage du Frout.





taient présents parmi eux le président de l'association des pécheurs et cinq de ces membres, ainsi que Monsieur Thérin membre du SMEGA qui suit ce projet depuis son commencement. L'équipe s'est divisée en deux groupes et a commencé le travail à deux endroits différents. Une équipe

a débuté les travaux à Traou An Dour et l'autre à Feunteun Wenn. Les deux groupes se sont rejoints aux alentours de 15 heures après avoir chacun de leur côté débroussaillé et nettoyé les berges du Frout et tout ce qui était susceptible d'être gênant pour le bon écoulement du ruisseau. Cette jonction a marqué la fin des

travaux sur cette partie du Frout et également la fin de la journée.

Un repas fut offert à tous, ainsi qu'un petit pot à la fin de la journée. Cette action a été renouvelée le 30 juin, sur l'autre partie du Frout partant de Traou An Dour jusqu'à la route de Lanvollon.



Du 15 au 20 octobre "la maison des économies d'eau" une exposition du centre régional d'initiation à la rivière sera visible en mairie et animée tout au long des journées.

Le jardin Au Bout du Chemin



Tout a commencé le 14 septembre 2011. Isabelle Delemer, l'élue à l'initiative de ce projet avec le Centre Communal d'Action Social, avait convié à la Mairie les personnes intéressées par son projet de jardin partagé. Jean Marc Edet, animateur nature, avait été appelé en renfort pour expliciter ce concept devant une poignée d'habitants intéressés.

ne jeune femme inexpérimentée, jardiniers quelques aguerris, l'association « En bout de Table » qui propose des cours de cuisine, le SEL du Pays de Guingamp prônant les échanges de services et de biens, les participants viennent d'horizons variés et les questions fusent : parcelles collectives ou individuelles ? Respect de l'environnement ? Oui, mais comment? Quelle taille, les parcelles? Quelles seront mes obligations? Est-ce que je peux cultiver des « mauvaises herbes », des légumes « oubliés » ? Et des arbres fruitiers, c'est possible ou pas ? Des propositions émergent qui mettent l'accent sur l'aspect convivial, pédagogique et environnemental... La municipalité propose de mettre un grand terrain à la disposition de l'Association, qui devra voir le jour, et Lucien Mercier, Maire, recommande de commencer modestement. Il y a déjà un abri existant, le terrain sera travaillé avant la mise en place des parcelles collectives et individuelles.

Au printemps suivant, l'Association existe, et le Jardin Au Bout du Chemin est devenu réalité.

Une parcelle collective de 200m², et 12 parcelles individuelles de 50 à 100m² sont prêtes. Une Charte a été élaborée fixant les objectifs, les obligations et devoirs des jardiniers. Elle est signée par chacun des participants. Ce jardin s'est ouvert vers l'extérieur : des habitants de Guingamp, de Grâces partagent savoirs, expériences et questionnements avec les saint-agathonnais. Jean Marc Edet anime des séances d'information et prodigue conseils, trucs et astuces pour jardiner le plus écologiquement possible. Ce qui conduit à l'achat d'outils de prime abord étranges : bio bêches, houe maraichère ou pousse-pousse nécessitant de joyeuses séances d'entraînement! Un verger se crée : cognassier, néflier, pommiers anciens sont rejoints par des pruniers, don d'un discret arboriculteur amateur de la commune. De jeunes plants de groseilliers et framboisiers bordent les parcelles, des pommes de terre, des tomates, des courgettes et autres cucurbitacées, des cocos paimpolais poussent dans la parcelle collective.

L'abri a été restauré par les services municipaux et meublé par les adhérents. C'est là qu'ils se retrouvent pour discuter et échanger, y proposer de la documentation, stocker le matériel.

Des bacs récupérateurs d'eau de pluie sont installés.

Troc jardin de Plérin, Bourse aux plantes de belle Isle en Terre, les occasions d'échanges avec d'autres jardiniers sont utiles et fécondes.

Les récoltes pointent leur nez, promesses de joyeuses agapes récompensant le travail pratiqué dans la bonne humeur par cette poignée d'amateurs enthousiastes, ravis de mener à bien ces modestes cultures.

Si le cœur vous en dit, faites un tour à Roz an Bouard et venez nous rejoindre! ■

→ Jardin Au Bout du Chemin Mairie 22200 Saint Agathon



En bout de **table**

L'association En Bout de Table a repris du service cette année et ses ateliers ont fait le plein.

ne fois par mois, les enfants auront ainsi pu mettre la main à la pâte et repartir ravis chez eux avec des gnocchis, une boîte de biscuits de Noël décorée par leurs soins, des mi-cuits au chocolat...

Les adultes, eux, ont voyagé : à la Martinique, avec des accras et un colombo de poulet ; en Espagne, avec des tapas ; en Algérie, avec des pâtisseries, sans oublier les classiques, le foie gras de Noël et le kig ar farz breton.

Une nouveauté cette année : l'association a pris une parcelle aux

Jardins Partagés, où les enfants sont déjà allés planter des salades, des oignons, des potirons, des choux ... de quoi faire une grande soupe après l'été!

→ Pour tout contact : asso.enboutdetable@laposte.net

ASSOCIATIONS



Course Cycliste

Les courses cyclistes de Saint Agathon ce sont déroulées fin mai sous une pluie continue. Ceci n'a pas empêché 96 cyclistes de s'élancer sur un parcours de 6,4 km rendu glissant à certains endroits. Cette manifestation organisée par le Vélo Club de Guingamp a été plébiscitée par l'ensemble des coureurs

'organisateur Jean Claude Roux a tenu à remercier les bénévoles, qui, malgré le temps, ont aidé grandement au bon déroulement de cette course.





Le club de marche

Nordique l'et activité plait et attire de plus en plus d'adeptes

La saison 2011/2012 s'est achevée le dimanche 10/06/2012, nous avons terminé par une marche nordique de 11 km à St Nicolas du Pélem suivi d'un repas à Canihuel.

uparavant nous avions mis en place 2 sorties à la journée, une de 27 km dans le Bois Meur et une autre de 19 km dans les Monts d'Arrées. Nous avons aussi participé à la marche pour la Ligue contre le cancer et à la Rando frout nature.

Il y a eu, pour la saison passée, 85 inscrits dont une quarantaine de personnes assidues tout au long de l'année. Cette activité sportive plait et attire de plus en plus d'adeptes.

La marche nordique reprendra le jeudi 20/09/2012 avec quelques

modifications, il y aura pour la saison prochaine 4 séances par semaine au lieu de 5. Les marches auront lieu le lundi matin, le mercredi après midi, le jeudi après midi et le dimanche matin. Les inscriptions pour la rentrée prochaine seront prises lors du forum le samedi 8/9/2012 à Kergoz à Guingamp.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 19/10/2012.

Nous souhaitons de bonnes vacances à toute l'équipe de marche nordique.



Ecole de foot





La saison 2011 – 2012 s'achève pour les enfants de l'école de foot de Saint-Agathon. Des U6 aux U13, 70 enfants ont fréquenté l'école de foot le samedi.

ls ont régulièrement participé aux plateaux ou matchs organisés dans le bassin du foot animation de Guingamp. Ils ont terminé la saison en participant à plusieurs tournois.

La journée nationale des débutants s'est déroulée le samedi 2 juin à Trégueux pour les U7 et le samedi 9 juin à Servel pour les enfants des catégories U8 et U9.

La reprise est prévue en septembre.



Les randonneurs du Frout

Le 11 mars 2012, les Randonneurs du Frout marchaient à la semaine bleue organisée au Bois Meur, par un animateur du Conseil Général au profit de la Ligue contre le cancer.

e 3 juin 2012, les Randonneurs du Frout participaient à la "Rando Frout ✓ Nature", au profit des associations "Leucémie Espoir Céline et Stéphane" et "François Aupetit", pour les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (Crohn et recto-colite hémorragiques).

Une soixantaine de personnes ont randonné sur les circuits de 8 et 12 kms.

Un week-end à Belle-Ile-en-Mer

Pendant quatre jours, les Randonneurs du Frout ont parcouru une partie des sentiers côtiers bordant l'île de Belle-Ile-en-Mer, soit 54 kms environ.

L'hébergement se faisait à l'auberge de jeunesse et les déplacements en car : le matin de l'auberge au point de départ de la randonnée et le soir du lieu d'arrivée à l'auberge.

Les randonneurs ont apprécié les paysages magnifiques bordant l'île.

La reprise des randonnées est prévue pour début septembre avec un goûter, ainsi que l'établissement du planning pour le dernier trimestre 2012.

Les sorties sont prévues tous les quinze jours le dimanche après-midi et le lundi de la semaine suivante; et tous les mardis vers 14h30 pour une marche "cool".

2 ou 3 sorties à la journée sont prévues dans la saison et une sortie week-end.

> → Pour les nouveaux adhérents, s'adresser au 02 96 44 72 42 ou 06 64 39 89 12 Site internet: randonneursdufrout.over-blog.fr

Rando Frout Nature

Le comité d'animation, les Randonneurs du Frout et l'Association de marche nordique ainsi que la mairie ont organisé la rando Frout Nature, le dimanche 3 juin. Comme l'année dernière, les bénéfices ont été reversés aux associations Leucémie Espoir, Céline et Stéphane et François Aupetit.

222 vététistes et 65 marcheurs (randonneurs et marche nordique) ont participé à cette édition 2012 (170 vététistes en 2011). de gadoue.



Sant Eganton Budokaï

Une main ouverte peut tout accepter, un poing fermé ne peut rien prendre.

Le Sant Eganton Budokaï vous propose depuis maintenant six années (septembre 2007) les arts martiaux du sabre et du bâton japonais.

Kendo : 22 millions de kendoka au Japon, discipline apte à répondre à différentes attentes :

- formation en dépense et énergie pour enfants et adultes,
- éducation sportive de précision et de défense, éventuellement de compétition selon les goûts,
- maîtrise de soi, confiance en soi à tous âges.

laï-Do: Pour la maîtrise de l'usage du sabre par l'éducation du geste et de la respiration.

Le laï est un des supports physiques du Zen également.

Jo-Do: pour la maîtrise de l'usage du bâton (1,28 m).

Bâton de police, excellent moyen de défense dans la vie courante.

Naginata: pour la maîtrise de la lance, particulièrement adapté pour l'entretien physique et d'assouplissement féminin ou masculin.

Le Ji-Eï: self-défense à main nue, regroupant divers exercices tirés de la pratique des armes et disciplines à mains nues.

Exercice excellent pour la maîtrise de soi, confiance par l'éducation du geste et de la respiration.

Un excellent complément aux armes. Toutes nos disciplines, sans chute, protègent l'intégrité physique et permettent une excellente coordination entre le corps et l'esprit.

Nous travaillons avec un partenaire, pas un adversaire.

Technique.

Vous serez accueillis par nos deux sempaï (assistants) :

- 1. Noguchi Junichi : Kendo, Iaï-Do, Naginata.
- 2. Tarlet Jean-Edouard : Kendo, Iaï-Do, Jodo.
- 3.Le directeur technique : Kendo, Iaï-Do, Jodo, Batto-Do, Ji-Eï.

Tous nos kohaï (élèves) se feront un plaisir de partager leurs connaissances avec vous.

Nous serons ouverts tout l'été. Profitez de vos vacances pour venir nous rejoindre et pratiquer une de nos disciplines. Il n'est pas nécessaire d'être sportif, vous serez les bienvenus quels que soient votre âge et votre forme.

Nos disciplines se pratiquent aussi bien en salle qu'à l'extérieur, ce dont nous profiterons cet été.

Pour nous trouver

Salle de gym à Saint-Agathon. Tél. 06 88 09 71 70 E-mai :

sant.eganton.budokai@orange.fr



Fête de la MUSIQUE

algré une météo peu clémente, la seconde fête de la musique à Saint Agathon n'a pas découragé les participants qui, au son de Gwenn duo, ont pu se lancer dans la danse.





Louis a ouvert cette fête qui se voulait résolument conviviale et festive

Le relais paroissial de Saint-Agathon

Bref historique.

Il y a encore quelques années, Saint-Agathon était une paroisse avec son curé, son presbytère : elle assurait l'ensemble des missions de l'Eglise catholique sur son territoire. Une réforme d'il y a 15 ans a entraîné la formation d'une grande paroisse, "Notre Dame de Bon Secours", dont le centre est Guingamp. Les anciennes paroisses sont alors devenues des relais paroissiaux, avec comme responsable M. l'abbé Francis Morcel, curé de la paroisse. Cette grande paroisse regroupe aujourd'hui 14 relais, de Gurunhuel à Squiffiec et de Tréglamus à Le Merzer et Pommerit-le-Vicomte. L'ensemble regroupe environ 27 000 habitants. De nombreux services sont pris en charge par les structures mises en place au niveau de cette grande communauté, mais les relais assurent une présence locale absolument indispensable.

Il y a donc à Saint-Agathon une équipe d'environ 15 à 20 personnes, laïques et totalement bénévoles, qui prend en charge l'animation du relais paroissial. Elle se réunit 4 fois par an : c'est une équipe totalement ouverte qui ne demande qu'à s'étoffer. Nous lançons donc un appel aux bonnes volontés : si vous souhaitez vous engager dans l'animation du relais, prenez contact avec nous. Vous serez les bienvenus, tous ceux qui le souhaitent peuvent trouver leur place... Il en va de l'avenir du Relais certes, mais aussi un peu de celui de la commune.

Un relais paroissial, pourquoi?

La première mission du relais est l'écoute de tous, c'est-à-dire des chrétiens pratiquants du relais paroissial, mais aussi des non-pratiquants et de ceux qui ne pratiquent aucune religion : toute personne qui le souhaite peut donc être accueillie pour un échange, une démarche. Avec d'autres institutions, communales et intercommunales, l'Eglise souhaite porter une attention aux autres et plus particulièrement à ceux qui souffrent de la maladie, de la solitude, de la dureté de la vie, en lien avec des services d'Eglise.

Les autres missions sont essentiellement ecclésiales, mais elles aussi proposées à tous.

Si vous souhaitez le baptême pour vos enfants, quel que soit leur âge, la paroisse accueille vos demandes : en vous adressant à la maison paroissiale, vous serez informés sur les démarches à suivre et les personnes à rencontrer.

Le Relais propose aussi le catéchisme pour tous les enfants du CE1 au CM2 : un enseignement qui n'a rien à voir avec les méthodes que certains d'entre vous ont connues autrefois. Il s'agit de donner de façon très pédagogique et participative, les bases de la foi chrétienne qui permettront ensuite de choisir librement, en toute connaissance de cause, d'être ou de ne pas être chrétien! Les dates d'inscription au catéchisme pour 2012-2013 seront fournies au début du mois de septembre.

Chaque année, plusieurs mariages ont

lieu dans notre église, embellie depuis les travaux de rénovation terminés en 2002 : contactez-nous si vous envisagez un mariage religieux.

Au moment du décès d'un membre de votre famille, si vous souhaitez un enterrement religieux, vous rencontrerez des personnes du relais pour échanger avec vous et préparer la célébration qui sera, le plus souvent, présidée par un laïc préparé pour cette mission.

Enfin, dernier point, mais essentiel: la messe, préparée par des laïcs en concertation avec le prêtre, est célébrée environ toutes les 3 semaines à l'église, généralement le samedi soir, parfois le dimanche matin. L'information est donnée par la presse.

Renseignements pratiques

Pour vos démarches et demandes de renseignements, adressez-vous d'abord à la maison paroissiale du Vally, 7-9 rue Marcel Paul, à Guingamp. Tél. 02 96 43 73 59 Mail: paroisse.guingamp@wanadoo.fr.

Permanence du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. La maison paroissiale vous mettra en contact avec un membre du relais. Vous pouvez aussi trouver le nom des principaux responsables du relais sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'église

InfoS diverses

→ Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

→ Déchetterie de Pont Ezer

Jours et heures d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Défibrillateurs sur la commune

Le premier est installé sur la façade de la mairie, lieu facilement identifiable par tous, non loin de la salle des fêtes, de l'église, des écoles. Le second au terrain de foot (les stades étant des lieux ou le risque de mort subite est plus important).

Ils sont en libre-service, placés dans des armoires adaptées, afin qu'ils soient accessibles par tout témoin d'un arrêt cardiaque. Aucune formation du public n'est obligatoire pour utiliser le DEA



Terrains de tennis

La commune posséde deux terrains de tennis en extérieur. Pour les résevations, s'adresser à la marie. Une cautisation de 10 € est demandée



→ Elagage Il faut élaguer, cette négligence peut avoir des conséquences fâcheuses pour la sécurité des personnes et des biens. Il est rappelé aux riverains propriétaires d'élaguer aux bords des routes et aux abords des lignes téléphoniques. à défaut d'exécution, le maire peut procéder à l'élagage à leur frais.



Destruction des chardons

Les conséquences sont très dommageables pour les terres en cultures et plus généralement pour toutes les surfaces agricoles ou non. Concernant les terrains privés le maire peut après une mise en demeure du propriétaire faire procéder à l'échardonnage aux frais de



→ Recensement militaire

Tous les Français (filles et garçons) ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

MAIRIE TI-KÊR

Chien en divagation

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser en divagation et qu'en cas d'accident, ils seront déclarés civilement responsables et passibles de sanctions. De plus, les chiens en divagation sont susceptibles d'être ramassés par la société Chenil Service, ceci dans les 24 heures. Le coût minimum, hors frais de gardiennage, est de 77 €.

Merci de votre compréhension.



→ Ramassage de la ferraille

Il a lieu le premier lundi de chaque mois pair, inscription en mairie.

→ Interdiction de brûlage des déchets verts et ménagers à l'air

Il est rappelé que conformément au décret 2002-540 du 18 avril 2002 qui assimile les déchets verts des particuliers à des déchets ménagers, il fait obligation à chacun de traiter ces déchets via une déchetterie. Aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année.